

Élaboration de normes par l'ACPS

À titre d'autorité nationale en matière de certification des cultures de semences, l'ACPS élabore et tient à jour les normes de certification des cultures de semences pour toutes les espèces, sauf les pommes de terre.

NOS PRINCIPES

Fondées sur la science
 Les normes sont fondées sur une analyse scientifique de données et de recherches fiables.

Participation multi-intervenants
 Les normes de l'ACPS sont élaborées par le secteur des semences pour le secteur des semences. Nos comités indépendants se composent de producteurs, d'entreprises, d'inspecteurs, d'analystes, d'utilisateurs finaux et de représentants gouvernementaux.

Transparentes et accessibles
 Le processus d'élaboration et de tenue à jour des normes est clair. Les normes sont facilement accessibles pour le secteur des semences.

Accès en temps opportun
 Les normes sont élaborées en temps opportun et appuient la compétitivité du secteur canadien des semences.

Aucune espèce n'y échappe
 Le processus d'élaboration des normes appuie toutes les espèces, y compris les cultures nouvelles, novatrices et niches.

Fondées sur un consensus
 La consultation du secteur est un élément essentiel de l'élaboration et de la tenue à jour des normes.

Intègrent les nouvelles technologies
 On utilise la technologie pour rationaliser, créer de nouveaux débouchés tout en maintenant l'intégrité et la crédibilité du système.

6 Circulaire 6
 Les *Règlements et procédures pour la production de semences pédiées au Canada* (Circulaire 6) établissent les exigences auxquelles un producteur de semences et une culture de semences doivent satisfaire pour obtenir la certification de la culture de semences. L'ACPS a le pouvoir délégué en vertu de la *Loi sur les semences* et le *Règlement sur les semences* du Canada pour établir des normes de pureté variétale et déterminer la pureté variétale de cultures de semences.



Agrément
 L'ACPS est agréée ISO 9001:2015 depuis 2009 — ce qui témoigne de l'engagement de l'ACPS envers une amélioration continue et un contrôle de la qualité dans toute l'organisation.



Harmonisation internationale
 Reconnaisant l'importance que revêtent les échanges commerciaux pour le Canada, l'ACPS s'assure que les normes du Canada sont harmonisées et concurrentielles à l'échelle internationale. L'ACPS appuie l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) aux Systèmes de semences de l'OCDE et représente le Canada à l'AOSCA.

NOTRE PROCESSUS

